

**-REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 29 MARS 2007-
COMPTRE RENDU**

Le jeudi 29 mars 2007, le comité syndical s'est réuni au Château de Chazey-sur-Ain, siège du syndicat mixte Bugey Côtère Plaine de l'Ain. 46 délégués étaient présents. M. FOURNIER a été élu secrétaire de séance.

<p align="center">Sont présents :</p> <p><i>COMMUNES ISOLEES</i> - Mme CASANOVA, Maire de Châtillon-la-Palud, - M. HUMBERT, Maire de Villette-sur-Ain.</p> <p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ALBARINE</i> - M. DELORME, Maire de Cleyzieu, - M. BOUCHON, Maire de St-Rambert-en-Bugey, - M. POTIGNON, Représentant de Tenay, - Mme GIRAUDET, Maire de Torcieu.</p> <p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE MONTLUEL</i> - M. ESSERTIER, Représentant de Béligneux, - M. LOBIETTI, Président de la 3CM, - M. GRIMAND, Maire de Pizay, - M. BOUVIER, Représentant de Ste-Croix.</p> <p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU</i> - M. VIENOT, Maire de Thil.</p> <p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES PONT D'AIN PRIAY VARAMBON</i> - Mme BLANCHET, Maire de Priay, - M. BERNARD, Maire de Varambon.</p> <p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEY VALLEE DE L'AIN</i> - Mme GOY-CHAVENT, Maire de Cerdon, - M. CHABRY, Maire de Jujurieux, - M. BALIVET, Maire de Mégnat, - M. ORSET, Maire de St-Jean-le-Vieux.</p> <p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE DOMBES SUD REVERMONT</i> - M. THURISSEY, Représentant de Druillat, - M. BERGER, Représentant de Journans, - M. DALLY, représentant de St-Martin-du-Mont, - M. FENET, Représentant de Tossiat.</p> <p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN</i> - M. GONNAND, Maire de l'Abergement-de-Varey, - M. FOURNIER, Maire d'Ambronay, - M. FEZZOLI, Maire de Bettant, - M. RAVASSEAU, Maire de Blyes, - M. FREY, Représentant de Bourg-St-Christophe, - M. MARTIN, Maire de Château-Gaillard, - M. DURAND, Représentant de Chazey-sur-Ain, - Mme DUBOIS, Maire de Douvres, - M. RUBAT, Maire de Faramans, - M. BROCARD, Maire de Joyeux, - Mme DUCHENE, Représentante de Loyettes, - M. BOUVIER, Maire de Le Montellier, - Mme SELIGNAN, Maire de St-Eloi, - M. MAGDELAINE, Représentant d'Ambérieu-en-Bugey, - M. SALANDRE, Représentant de St-Maurice-de-Gourdans, - Mme MASSIEUX, Maire de St-Maurice-de-Rémens, - M. JOFFRAUD, Maire de St-Sorlin-en-Bugey, - M. CUGNO, Représentant de St-Vulbas, - M. MONTEGRE, Maire de Sault-Brénaz.</p> <p><i>A TITRE CONSULTATIF</i> - MM VERNAY et GERMAIN</p>	<p align="center">Sont excusés :</p> <p>- M. ROMEGGIO (C.C. Rhône-Chartreuse de Portes) - Messieurs PACCALLET, ANDRIOT, CASTELLANI, VENET et GALLIOT (C.C. de la Plaine de l'Ain) - Messieurs BATTISTA et MARRET (C.C. du canton de Montluel) - Mme BARD-CHAPOULE et M. GARNIER (C.C. de Miribel et du Plateau) - Mesdames CHAPEL et MILLET, M. GAC (C.C. Bugey – Vallée de l'Ain) - Messieurs BOURDIN, NIGOUL (C.C. de la vallée de l'Albarine)</p> <p align="center">Ont donné pouvoir :</p> <p>- M. MARCOU (C.C. de la Plaine de l'Ain) à M. LOBIETTI (C.C. du canton de Montluel) - M. BERTHOU (C.C. de Miribel et du Plateau) à M. VIENOT (C.C. de Miribel et du Plateau) - M. GLORIOD (C.C. du canton de Montluel) à M. MAGDELAINE (C.C. de la Plaine de l'Ain) - M. BANDERIER (C.C. du canton de Montluel) à Mme SELIGNAN (C.C. de la Plaine de l'Ain) - M. DROGUE (C.C. du canton de Montluel) à M. BOUVIER (C.C. du canton de Montluel)</p>
---	--

Le Président remercie l'ensemble des membres présents pour leur présence, cite les personnes excusées précisant les noms des destinataires des procurations, puis rappelle l'ordre du jour de la séance.

Il souhaite la bienvenue dans l'assemblée aux nouveaux délégués de la communauté de communes Rhône Chartreuse de Portes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Le Président présente le compte administratif 2006.

Celui-ci présente les résultats suivants (détaillés en annexe) :

- pour la section de fonctionnement, un résultat de clôture 2006 excédentaire de 37 085,85 €,
- pour la section d'investissement, un besoin de financement de 3 421,07 €.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, considérant que l'ordonnateur a bien enregistré toutes les opérations de l'exercice 2006, à l'unanimité des membres présents :

- approuve sous la Présidence de Monsieur MAGDELAINE (Monsieur le Président ayant quitté la salle), le compte administratif 2006,
- décide de l'arrêter aux sommes mentionnées ci-dessus,
- autorise Monsieur le Vice-Président à signer ledit document,
- accepte que ce compte administratif soit joint au rapport annuel d'activité présenté au cours du comité syndical.

COMPTE DE GESTION 2006

Afin de clore l'exercice 2006, il est nécessaire que le comité syndical statue sur le compte de gestion dudit exercice. Ce document a été établi par la perception de Lagnieu, comptable du syndicat, à la somme de :

- 37 085,85 € pour la section de fonctionnement,
- 3 421,07 € pour la section d'investissement.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, après s'être assuré que la perception a bien repris le montant de tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion 2006 dressé par la perception de Lagnieu,

Il décide de l'arrêter aux sommes mentionnées ci-dessus et autorise le Président à signer ledit document.

DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS 2006

Le Président rappelle que le résultat de clôture de l'exercice 2006 a été arrêté à la somme de 37 085,85 € pour la section de fonctionnement, comme détaillé ci-dessous :

Résultat de l'exercice 2006	- 8 131,34
Résultat de clôture de l'exercice 2005	+ 45 217,19
Résultat de clôture de l'exercice 2006	+ 37 085,85

et précise que la section d'investissement à un besoin d'investissement de 3 421,07 € composé du déficit d'investissement et du solde des restes à réaliser, comme détaillé ci-dessous :

Résultat de l'exercice 2006	+ 672,18
Résultat de clôture de l'exercice 2005	- 4 093,25
Résultat de clôture de l'exercice 2006	- 3 421,07

Solde des restes à réaliser 2006 : 0,00 €

Le Président propose que le comité syndical statue sur l'affectation des résultats de la manière suivante :

- affectation au 1068 pour couvrir le besoin de financement de 3 421,07 €
- et le reste en excédent de fonctionnement pour la somme de 33 664,78 € arrondi à 33 664,00 € (soit 37 085,85 – 3 421,07)

Le comité syndical, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 37 085,85 € et un besoin de financement de 3 421,07 €, décide à l'unanimité des membres présents d'affecter les résultats de la même manière que le Président l'a proposé.

Il autorise l'ordonnateur à effectuer le titre de 3 421,07 € au compte 1068.

ACCUEIL DE STAGIAIRE POUR L'ANNEE 2007

Le Président propose comme chaque année l'accueil de stagiaire au syndicat mixte BUCOPA.
Les frais de déplacements pourront être remboursés et une indemnité de fin de stage éventuellement allouée.
Le Président rappelle que la responsabilité civile du syndicat couvre également les stagiaires, sans surprime.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve l'accueil de stagiaires au sein du syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain, autorise le Président à signer les conventions de stage et accepte que les frais de déplacements soient remboursés et que des indemnités de fin de stage soient attribuées.

CONTRIBUTIONS DES COMMUNES ET DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Le Président rappelle que l'article 8 des statuts a prévu une répartition de la charge nette du syndicat entre les communes isolées et la communauté de communes de la Plaine de l'Ain (SIVOM de la Plaine de l'Ain).

Le Président rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2000, cinq communautés de communes ont pris la compétence "révision du Schéma Directeur du Haut-Rhône - partie Ain". Il s'agit de :

- communauté de communes du canton de Montluel
- communauté de communes de Miribel et du Plateau
- communauté de communes Pont d'Ain – Priay – Varambon
- communauté de communes Bresse-Dombes-Sud Revermont
- communauté de communes Bugey Vallée de l'Ain
- communauté de communes de l'Albarine

Le Président précise que depuis le 10 août 2006, la **communauté de communes Rhône Chartreuse de Portes** s'est dotée de la compétence « élaboration, approbation, suivi et révision du SCOT ». Donc ses neuf communes : Bénonces, Briord, Innimond, Lhuis, Lompnaz, Marchamp, Montagnieu, Ordonnaz, Seillonnaz et Serrières-de-Briord ne sont plus considérées comme communes isolées.

La contribution de ces communautés de communes se substitue donc à celle des communes membres.

Il rappelle aussi que 2 communes ont gardé leur compétence et contribuent directement au budget du syndicat mixte. Il s'agit de Châtillon-la-Palud et Villette-sur-Ain.

Le montant global des contributions nécessaire à l'équilibre du budget primitif 2007 est de 86 719,50 euros. Le Président rappelle que le montant de la contribution est identique depuis des années.

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve le montant des contributions arrêté à la somme de 86 719,50 €, dit que les communes et les communautés de communes doivent inscrire leurs contributions à leur budget et autorise le Président à procéder au recouvrement.

Le président souligne que l'analyse des budgets successifs du syndicat amène à envisager une augmentation à terme des contributions des membres.

Une gestion rigoureuse de dépenses a permis de maintenir le niveau de contribution des années antérieures, mais la perspective du bilan du SCOT –et des études qu'il induira- oblige dès à présent constituer une réserve pour les prochaines années.

Ce sujet sera à mettre à l'ordre du jour du nouvel exécutif installé après les élections de 2008.

REVERSEMENT VOLONTAIRE DES 4 INTERCOMMUNALITES

Le Président expose que le chargé de mission recruté par le syndicat mixte du schéma directeur Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain, précédemment engagé dans l'étude du Contrat Global de Développement, devra continuer à consacrer une partie de son temps aux travaux du CDRA (Contrat de Développement Rhône-Alpes Plaine de l'Ain-Côtière). 25% de son temps est affecté à cette mission. Il interviendra plus particulièrement sur les sujets et problématiques liés au SCOT (particulièrement la thématique de l'habitat).

Comme les années précédentes, et dans un souci d'équité à l'égard des communes membres non concernées par le CDRA, il a été estimé que les quatre intercommunalités concernées par le CDRA Plaine de l'Ain-Côtière devaient reverser une participation financière à ce titre au syndicat mixte.

Pour l'année 2007, les frais liés au poste de chargé de mission ont été évalués à 83 287,29 €.

Le reversement à opérer est de 20 821,82 € soit :

La communauté de communes de la Plaine de l'Ain :	$20\,821,82 * 54,5\% = 11\,347,89$ €
La communauté de communes de Montluel :	$20\,821,82 * 21,2\% = 4\,414,23$ €
La communauté de communes de Miribel et du Plateau :	$20\,821,82 * 20,8\% = 4\,330,94$ €
La communauté de communes Bugey – Vallée Ain :	$20\,821,82 * 3,5\% = 728,76$ €

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve le montant du reversement volontaire dans le cadre du CDRA au syndicat mixte Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain arrêté à la somme de 20 821,82 €, et dit que les quatre intercommunalités doivent inscrire leurs participations à leur budget.

CONTRIBUTION FINANCIERE DU SYNDICAT MIXTE A L'INTERSCOT

Le Président rappelle que depuis 2001, le syndicat mixte participe à la démarche Inter-scot.

Les membres du Bureau ont rappelé récemment l'intérêt qu'ils portaient à cette démarche d'échanges et de coordination entre les SCOT situés dans un territoire où les interdépendances sont fortes communément nommé espace métropolitain lyonnais et souhaitent que le syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain affiche clairement son adhésion à cette démarche et participe aux dépenses liées à l'animation de cette dernière.

Les membres du comité syndical réuni en novembre dernier s'étaient prononcé en faveur d'une adhésion du syndicat.

Le Président propose que la contribution du syndicat mixte BUCOPA au titre de sa participation à la démarche Inter-scot soit reconduite pour l'année 2007 au titre du même montant soit 5 000,00 €.

Cette somme sera versée à l'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

Le comité syndical, donne son accord à l'unanimité pour la participation du syndicat mixte BUCOPA à l'Interscot à hauteur de 5 000,00 €.

BUDGET PRIMITIF 2007

Le Président expose qu'afin de permettre un fonctionnement efficace du syndicat, il est nécessaire d'établir le budget primitif 2007.

Il s'élève en recettes et dépenses à la somme de 143 206,00 € pour la seule section de fonctionnement et à la somme de 8 221,00 € pour la section d'investissement telles que détaillées en annexe.

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif 2007

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Le président indique que l'équipe du syndicat a réalisé un bilan d'activités présenté sous une forme ludique. Celui-ci sera complété par le compte administratif 2006.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé sur le rapport d'activités, à l'unanimité des membres présents, en donne acte au Président.

Le Président lève la séance à 20H15 en précisant que le prochain comité syndical aura lieu en fin d'année.

Au cours de celui-ci sera organisé le débat sur les orientations budgétaires, afin que le budget de l'exercice 2008 puisse être voté avant les élections.

Il précise également que le prochain bureau du syndicat aura lieu le 24 mai prochain à 18 H 00.

La clôture de cette séance est suivie d'un apéritif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2006
Syndicat mixte du Schéma Directeur Bugey Côtière Plaine de l'Ain

	Prévisions	Réalisations	Crédit disponible
Dépenses de fonctionnement	157 759,00	115 672,66	42 086,34
<i>Chapitre 011</i>			
60632 Fournitures petits équipements	200,00	24,40	175,60
6064 Fournitures administratives	1 200,00	500,63	699,37
6068 Autres matières et fournitures	500,00	133,22	366,78
6132 Locations immobilières	4 000,00	3 658,80	341,20
6135 Locations mobilières	3 600,00	3 535,10	64,90
61558 Autres biens mobiliers	0,00	346,84	-346,84
6156 Maintenance	4 500,00	3 986,69	513,31
616 Assurance	2 800,00	2 802,13	-2,13
617 Etudes et recherches	16 123,00	5 501,60	10 621,40
6182 Documentations générales et techniques	200,00	24,00	176,00
6184 Versement à des organismes de formation	200,00	60,00	140,00
6185Frais de colloques	0,00	200,00	-200,00
6225 Indemnités aux comptables	170,00	159,20	10,80
6226 Honoraires	2 215,00	2 400,30	-185,30
6228 Divers	0,00	229,00	-229,00
6231 Annonces et insertions	4 000,00	858,25	3 141,75
6236 Catalogues et imprimés	5 008,00	1 740,75	3 267,25
6237 Publications	15 594,00	4 998,09	10 595,91
6251 Voyages et déplacements	3 000,00	3 072,69	-72,69
6257 Réceptions	1 200,00	750,03	449,97
6261 Frais d'affranchissement	3 500,00	1 539,64	1 960,36
6262 Frais de télécommunications	2 600,00	2 190,64	409,36
	70 610,00	38 712,00	31 898,00
<i>Chapitre 012</i>			
6218 Personnel extérieur	13 000,00	12 622,83	377,17
6332 FNAL	32,00	30,46	1,54
6336 CGFPT/CNFPT	800,00	844,34	-44,34
64131 Rémunérations pers. non titulaire	42 000,00	41 192,26	807,74
6451 URSSAF	11 638,00	11 475,74	162,26
6453 IRCANTEC	2 000,00	1 847,28	152,72
6454 ASSEDIC	2 500,00	2 292,48	207,52
6475 Médecine du travail	30,00	31,00	-1,00
	72 000,00	70 336,39	1 663,61
<i>Chapitre 65</i>			
6532 Frais de missions	1 000,00	0,00	1 000,00
6554 Contributions aux organismes regroupement	6 500,00	5 750,00	750,00
	7 500,00	5 750,00	1 750,00
<i>Chapitre 67</i>			
6718 Autres charges exceptionnelles	450,00	0,00	450,00
	450,00	0,00	450,00
<i>Chapitre 68</i>			
6811 Dotations amortissements et provisions	876,00	874,27	1,73

	876,00	874,27	1,73
023			
023 Virement à la section d'investissement	6 323,00	0,00	6 323,00
	6 323,00	0,00	6 323,00
Recettes de fonctionnement	157 759,00	152 758,51	5 000,49
Chapitre 74			
74718 Etat	5 000,68	0,00	5 000,68
7474 Communes	2 858,72	2 858,72	0,00
7475 Groupements d'intercommunalités	104 682,60	104 682,60	0,00
	112 542,00	107 541,32	5 000,68
Résultat			
Report résultat 2005 excédentaire	45 217,00	45 217,19	-0,19
	45 217,00	45 217,19	-0,19

PRESENTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - Fonction 820

Résultat de l'exercice 2006			
FONCTIONNEMENT		REALISATIONS	RAR
	Recettes	107 541,32	
	Dépenses	115 672,66	
Résultat de l'exercice	déficitaire	-8 131,34	
Résultat de clôture de l'exercice 2006			
	Résultat antérieur	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Fonctionnement	45 217,19	-8 131,34	37 085,85

	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Dépenses d'investissement	13 199,00	10 295,34	2 903,66
Chapitre 020			
205 Logiciels	4 325,62	1 549,80	2 775,82
	4 325,62	1 549,80	2 775,82
Chapitre 021			
2183 Matériel de bureau et informatique	4 337,07	4 256,74	80,33
2188 Autres	443,31	395,55	47,76
	4 780,38	4 652,29	128,09
Résultat			

Report solde d'exécution 2005	4 093,00	4 093,25	-0,25
	4 093,00	4 093,25	-0,25
Recettes d'investissement	13 199,00	6 874,27	6 324,73
Chapitre 28			
2805 Amortissements de logiciels	93,00	92,69	0,31
28183 Amortissements matériels bureau / informatique	718,00	717,23	0,77
28188 Amortissements autres matériels	65,00	64,35	0,65
	876,00	874,27	1,73
1068			
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	6 000,00	6 000,00	0,00
	6 000,00	6 000,00	0,00
021			
021 Virement de la section de fonctionnement	6 323,00	0,00	6 323,00
	6 323,00	0,00	6 323,00

PRESENTATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT - Fonction 820

Solde d'exécution de l'exercice 2006			
INVESTISSEMENT		REALISATIONS	RAR
	Recettes	6 874,27	non repris
	Dépenses	6 202,09	non repris
Résultat de l'exercice		<u>672,18</u>	
Besoin de financement de l'exercice 2006			
	Résultat antérieur	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	-4 093,25	672,18	-3 421,07

Conclusion :

Affectation au 1068 pour couvrir le besoin de financement de 3 421,07 €
 Report pour le reste en fonctionnement R002 de 33 664,78 € soit 33 664,00 €
 (soit 37 085,85 - 3 421,07)

BUDGET PRIMITIF 2007

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	PROPOSITIONS BP 2007	REALISATIONS 2006
<i>023 Virement à la section d'investissement</i>	1 598,00	0,00
Fournitures de petits équipements	100,00	24,40
Fournitures administratives	1 000,00	500,63
Autres matières et fournitures	200,00	133,22
Locations immobilières	4 000,00	3 658,80
Locations mobilières	3 600,00	3 535,10
Autres biens mobiliers	300,00	346,84
Maintenance	4 200,00	3 986,69
Assurances	3 000,00	2 802,13
Etudes et recherches	10 000,00	5 501,60
Documentations générales et techniques	200,00	24,00
Versement à des organismes de formation	200,00	60,00
Frais de colloques	200,00	200,00
Indemnités au comptables	190,00	159,20
Honoraires	0,00	2 400,30
Divers	0,00	229,00
Annonces et insertions	2 000,00	858,25
Catalogues et imprimés	4 000,00	1 740,75
Publications	10 000,00	4 998,09
Voyages et déplacements	3 500,00	3 072,69
Réceptions	1 200,00	750,03
Affranchissement	2 000,00	1 539,64
Télécommunications	2 500,00	2 190,64
TOTAL chapitre 011 - Charges générales	52 390,00	38 712,00
Personnel extérieur (mise à disposition)	14 000,00	12 622,83
FNAL	35,00	30,46
CGFPT et CNFPT	900,00	844,34
Rémunérations principales - Contractuels	45 000,00	41 192,26
URSSAF	12 300,00	11 475,74
Retraite	2 130,00	1 847,28
ASSEDIC	2 604,00	2 292,48
Médecine du travail	31,00	31,00
TOTAL chapitre 012 - Personnel	77 000,00	70 336,39
Frais de missions	1 000,00	0,00
Contributions aux organismes de regroupement	5 750,00	5 750,00
TOTAL chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	6 750,00	5 750,00
Autres charges exceptionnelles	450,00	0,00
TOTAL chapitre 67 - Charges exceptionnelles	450,00	0,00
Amortissements	2 568,00	874,27
TOTAL chapitre 68 - Dot. Amortissements provisions	2 568,00	874,27
Dépenses imprévues	2 450,00	0,00
TOTAL chapitre 022 - Dépenses imprévues	2 450,00	0,00
DEPENSES	143 206,00	115 672,66

Résultats antérieurs R002	33 664,00	45 217,19
Etat	2 000,68	0,00
Contributions volontaires	86 719,50	86 719,50
Reversement CDRA	20 821,82	20 821,82
TOTAL chapitre 74 - Dotations	109 542,00	107 541,32
RECETTES	143 206,00	152 758,51

SECTION D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	PROPOSITIONS BP 2007	REALISATIONS 2006
Logiciels	2 300,00	1 549,80
TOTAL chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	2 300,00	1 549,80
Matériel de bureau et informatique	1 500,00	4 256,74
Mobilier	1 000,00	0,00
Autres	0,00	395,55
TOTAL chapitre 21 - Immobilisations corporelles	2 500,00	4 652,29
<i>Reprise des restes à réaliser antérieurs</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Déficit investissement D001</i>	<i>3 421,00</i>	<i>4 093,25</i>
DEPENSES	8 221,00	10 295,34
<i>021 virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 598,00</i>	<i>0,00</i>
FCTVA	634,00	0,00
Affectation couverture du besoin	3 421,00	6 000,00
TOTAL chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 055,00	6 000,00
Amortissements 2006	2 568,00	874,27
TOTAL chapitre 28 - Amortissements	2 568,00	874,27
RECETTES	8 221,00	6 874,27